A&G CONSEIL 195 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE

Objet: Paiement contributions Solde Taxe d'Apprentissage, Formation

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint vos contributions pour l'année 2021

Le montant de votre solde taxe d'apprentissage est de 11 €

Veuillez adresser le règlement et le bordereau à :

APEP SUP

Le montant de *vos contributions OPCO* est de **81.13** € Veuillez adresser le règlement et la feuille de calculs à :

OPCO Opco des entreprises de proximité, 53 rue Ampère ,75017 Paris

Vos règlements doivent impérativement parvenir à ce(s) organisme(s) avant la date limite indiquée sur chaque document. Nous vous souhaitons bonne réception, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2021

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles

Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage **RENSEIGNEMENTS Votre Entreprise : Etablissement bénéficiaire : A&G CONSEIL APEP SUP** 7 RUE DE LA VEGA 195 Avenue Charles de Gaulle 75012 PARIS 92200 NEUILLY SUR SEINE Au service des entreprises et des apprenants Siren/Siret: 531685261 00038 Contact de l'entreprise à compléter : Nom: Prénom: Email: Tel: 12 316 € Votre masse salariale 2020 : x 0.68% =84 € Solde Ecole de 13 % TA 2021: 11 € Subvention en Matériel déductible : Bonus Alternant déductible: Montant de Votre Versement : 11 € Code UAI de l'Ecole : 0755775V Au profit de l'Ecole : APEP SUP Mode de règlement : Virement **IBAN** FR1630002005280000009663Y91 BIC Mentionner votre n° de Siret en libellé de virement Mode de règlement :

AIDE AU CALCUL DES CONTRIBUTIONS OPCO - 2021

Date limite de versement : 28/02/2021

RENSEIGNEMENTS

Raison Sociale

A&G CONSEIL 195 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE **Organisme**

OPCO

Opco des entreprises de proximité

53 rue Ampère

75017 Paris

Siren/Siret: 531685261 00038 Code NAF: 6831Z Convention: 1527

Activité principale : Immobilier administrateurs de biens societe ...

Effectif annuel moyen: 1 Effectif annuel moyen CDD:

Année de franchissement de seuil : Année de création : Soumise à la TVA : OUI

DETERMINATION DE LA CONTRIBUTION CUFPA

Formation Continue 12 316 x 0.55 % 67.74 €

TVA applicable 8.13 €

Acompte CUFPA (11 Salariés et plus UNIQUEMENT) :

Vos Contributions:

Masse salariale CDD: 0 €

Votre Contribution CPF-CDD: 0 x 1 % = 0 €

Taxe d'apprentissage 84 € x 87% 73€

Acompte(s) déjà versé(s) :

0€

A l'ordre de : OPCO Opco des entreprises de proximité Montant à régler : 81.13 €